

Formation du jury chargé d'évaluer une thèse

Section 1 (À compléter par le Comité des études supérieures)

Nom : Prénom : NI :

Faculté : Programme d'études :

Titre de la thèse :

Composition du jury

Au moins trois personnes dont la directrice ou le directeur de thèse, une examinatrice ou un examinateur interne, une examinatrice ou un examinateur externe et la présidente ou le président du jury qui n'a pas de voix délibérative. Dans le cas d'une codirection de thèse, une autre personne doit être ajoutée au jury.

Le CES recommande un jury composé des personnes suivantes :

Présidente ou président du jury Diplôme, fonction, institution d'attache

Directrice ou directeur de thèse Diplôme, fonction, institution d'attache

Codirectrice ou codirecteur de thèse (s'il y a lieu) Diplôme, fonction, institution d'attache

Examinatrice ou examinateur interne Diplôme, fonction, institution d'attache

Examinatrice ou examinateur externe (joindre un cv) Diplôme, fonction, institution d'attache

Autre membre du jury (s'il y a lieu) Diplôme, fonction, institution d'attache

Présidente ou président du CES Signature Date

Section 2 Approbation de la FESR

Doyen, doyenne ou mandataire Signature Date

Responsable de la distribution : Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR)

À : Faculté; école; département ou secteur; présidente ou président du CES; présidente ou président du jury; directrice ou directeur de thèse; codirectrice ou codirecteur de thèse; étudiante ou étudiant